

Les hébergements collectifs touristiques en 2016 : la fréquentation française compense partiellement le recul des nuitées étrangères

En 2016, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de France métropolitaine baisse de 1,3 %. Les nuitées de la clientèle française résistent, progressant par rapport à une année 2015 déjà favorable (+ 0,5 %). En revanche, la fréquentation étrangère recule de 5,1 %, marquée par les attentats ayant frappé la France, notamment en novembre 2015 et en juillet 2016. Les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques¹ franciliens sont particulièrement touchés. Dans l'hôtellerie, la fréquentation baisse de 1,0 % malgré la hausse de la clientèle française (+ 1,7 %). La plupart des clientèles lointaines reculent fortement, notamment celles des États-Unis, de Chine, du Japon ou de Russie. Les touristes du Proche et du Moyen-Orient font exception. Pour les clientèles voisines, les baisses sont plus limitées, hormis pour la clientèle italienne (- 18,9 %). Dans les campings, la fréquentation (- 0,6 %) pâtit des fortes pluies du printemps, le cœur de saison étant en progression. La clientèle étrangère (- 0,3 %) résiste mieux que la clientèle française (- 0,8 %). La fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques recule de 2,9 %, avec un très fort repli de la clientèle étrangère. Les taux d'occupation restent nettement plus élevés dans les établissements classés 4 et 5 étoiles.

En 2016, 401,1 millions de nuitées ont été réalisées par les touristes résidents et non résidents dans les hébergements collectifs touristiques de France métropolitaine² (tableau 1). La fréquentation recule de 1,3 %, soit une perte de 5,3 millions de nuitées par rapport à 2015 (406,4 millions de nuitées), mais elle est supérieure à la fréquentation en 2014 (398,7 millions de nuitées). La fréquentation a rebondi au quatrième trimestre 2016 avec 2,1 millions de nuitées supplémentaires par rapport au quatrième trimestre 2015 (+ 3,8 %), trimestre toutefois marqué par un recul d'un million de nuitées. La baisse globale est donc limitée compte tenu des craintes issues des attentats ayant frappé la France, notamment en novembre 2015 et en juillet 2016.

Tableau 1 : Fréquentation des hébergements collectifs en France métropolitaine

	Nuitées					Durée moyenne de séjour en 2016 (en jours)
	2016		Évolution 2016/2015 (en %)			
	Nombre (en millions)	Part des étrangers (en %)	Total	Français	Étrangers	
Hôtels	200,1	34,8	- 1,0	1,7	- 5,7	1,8
Résidences de tourisme et hôtelières	66,3	23,1	- 2,9	0,1	- 11,5	3,9
Villages-vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres sportifs	22,5	10,7	- 2,8	- 1,8	- 10,3	4,6
Campings*	112,2	32,0	- 0,6	- 0,8	- 0,3	5,2
Emplacements nus	56,7	40,8	- 2,4	- 1,7	- 3,3	4,2
Emplacements équipés	55,5	23,1	1,2	0,0	5,7	6,7
Ensemble des hébergements collectifs	401,1	30,7	- 1,3	0,5	- 5,1	2,6

* La fréquentation des campings est mesurée de mai à septembre 2016.
Champ : France métropolitaine.
Sources : Insee, DGE, partenaires territoriaux, enquêtes EFH, EFHPA et EFAHCT.

Selon les données provisoires collectées par Eurostat auprès des instituts nationaux de statistique, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques aurait progressé de 2,0 % dans l'Union européenne en 2016, notamment de 7,8 % en Espagne et 2,8 % en Allemagne. Elle aurait stagné en Italie (+ 0,5 %) et fortement baissé au Royaume-Uni (- 4,5 %).

Alors que la clientèle étrangère est en repli, la fréquentation française reste élevée en 2016

Pour les Français, le contexte international peut avoir favorisé les destinations hexagonales au détriment des voyages à l'étranger. La fréquentation française est ainsi restée élevée en 2016, en progression de 0,5 % par rapport à une année 2015 pourtant remarquable (+ 3,0 % entre 2014 et 2015). Cette fréquentation a fortement augmenté au quatrième trimestre 2016 : + 4,2 % après + 1,3 % au quatrième trimestre 2015. La fréquentation étrangère est en repli de 5,1 % par rapport à une année 2015 déjà en fort recul au dernier trimestre (- 8,7 %). Le rebond du dernier trimestre 2016 (+ 3,0 %) ne compense pas

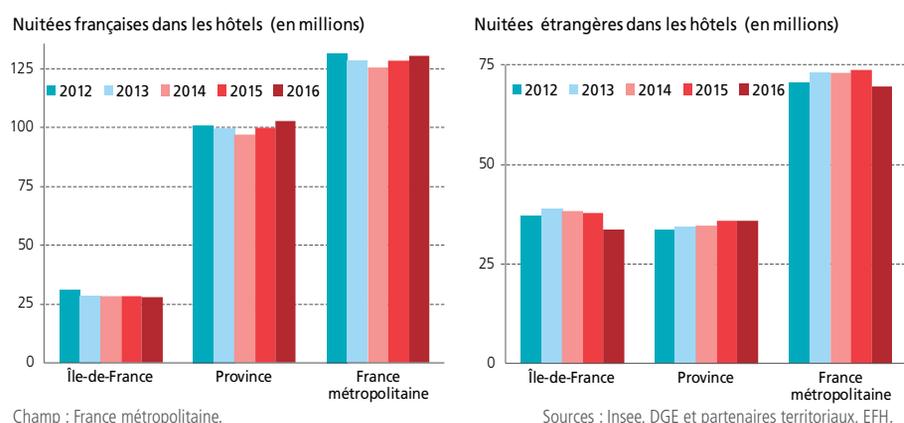
¹ Résidences de tourisme et hôtelières, villages vacances, maisons familiales, auberges de jeunesse, centres sportifs.

² Le champ de cette étude ne couvre pas l'hébergement en logement individuel assuré par des particuliers (cf. Sources).

les forts reculs des trimestres précédents (- 9,2 % au deuxième trimestre et - 5,7 % au troisième). La fréquentation étrangère du dernier trimestre 2016 reste d'ailleurs inférieure de 6,0 % à celle du dernier trimestre 2014 malgré le rebond. Le repli de la fréquentation étrangère est particulièrement concentré sur les régions directement touchées par les attentats : l'Île-de-France et la Côte d'Azur.

Pour l'ensemble des hébergements collectifs, 30,7 % des nuitées passées en 2016 sont le fait de touristes résidant à l'étranger, après 31,9 % en 2015 et 32,7 % en 2014. Cette part est stable dans les campings (32 % en 2016 comme en 2015), elle perd 1,9 point dans les autres hébergements collectifs touristiques et 1,7 point dans l'hôtellerie.

Graphique 1 : Évolution des nuitées hôtelières de 2012 à 2016



La fréquentation de la clientèle française progresse encore dans l'hôtellerie

Avec 200,1 millions de nuitées en 2016, l'hôtellerie concentre la moitié de la fréquentation des hébergements collectifs français. En baisse de 1,0 %, ses résultats 2016 sont à mi-chemin entre ceux des campings, qui résistent (- 0,6 %), et ceux des autres hébergements collectifs touristiques, en plus net recul (- 2,9 %). En nombre de nuitées, l'année hôtelière 2016 est également médiane, sous les 202,1 millions réalisées en 2015 (soit une perte de 2 millions de nuitées) mais au-dessus des 198,5 millions réalisées en 2014. Ce résultat moyen résulte de tendances divergentes pour les différentes clientèles : les nuitées des résidents progressent de 1,7 % par rapport à une année 2015 déjà en nette progression (+ 2,2 %), tandis que les nuitées des non-résidents reculent de 5,7 %.

Le bilan est plus sombre en Île-de-France, dont les hôtels subissent une baisse globale de fréquentation de 7,2 % sur l'année : - 2,4 % pour la clientèle française et - 10,9 % pour la clientèle étrangère. 700 000 nuitées françaises et 4,1 millions de nuitées étrangères sont ainsi perdues par rapport à 2015. Le bilan est meilleur pour la réunion des douze régions de province, avec une hausse globale de 2,1 % recouvrant une hausse de 2,9 % des nuitées françaises et une légère baisse de la fréquentation étrangère (- 0,4 %). La fréquentation recule en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 1,7 %). Elle est stable en Bourgogne-France-Comté, et progresse dans les autres régions, de + 0,9 % en Normandie à + 6,4 % en Pays de la Loire.

Plus de 100 millions de nuitées françaises dans les hôtels de province

La clientèle française confirme donc en 2016 son attirance pour les hôtels de France métropolitaine, avec 2,2 millions de nuitées supplémentaires par rapport à 2015 et près de 5 millions de nuitées supplémentaires par rapport à 2014. Si le niveau de 2012 n'est pas retrouvé du fait de la baisse de fréquentation des hôtels franciliens, en province les nuitées françaises dépassent le seuil des 100 millions pour la première fois depuis 2012 (graphique 1). La part de la clientèle française dans les nuitées hôtelières totales progresse donc de 1,7 point en 2016 pour atteindre 65,2 %. Elle atteint 74,1 % en province (+ 0,6 point) et 45,2 % dans les hôtels d'Île-de-France (+ 2,3 points). Les hôtels franciliens sont en effet particulièrement dépendants des clientèles non résidentes qui, chaque année, assurent plus de 60 % des nuitées au troisième trimestre. En 2016, la part des nuitées étrangères en Île-de-France perd 2,2 points et descend sous le seuil des 50 % au premier trimestre.

Baisses marquées de la fréquentation hôtelière pour les clientèles européennes

Les nuitées hôtelières de la clientèle européenne – deux tiers des nuitées étrangères dans les hôtels de France métropolitaine –

Tableau 2 : Principales clientèles des hôtels et campings

Zone de résidence	Nuitées en 2016 (en millions)	Évolution 2016/2015 (en %)
Hôtels		
Toutes clientèles	200,1	- 1,0
France	130,5	1,7
Étranger	69,5	- 5,7
Europe (hors France)	46,6	- 4,1
Royaume-Uni	11,2	- 4,8
Allemagne	6,1	- 3,5
Belgique	5,6	4,4
Espagne	4,5	- 5,0
Italie	4,1	- 18,9
Suisse	3,1	- 1,3
Pays-Bas	3,1	- 1,4
Russie	1,1	- 22,5
Autre Europe	7,9	2,0
Amérique	10,8	- 8,3
États-Unis	7,5	- 7,5
Canada	0,9	- 13,2
Autre Amérique	2,4	- 8,7
Asie et Océanie	10,5	- 11,5
Chine	2,8	- 20,1
Japon	1,1	- 38,7
Proche et Moyen-Orient	2,5	4,6
Afrique	1,6	5,2
Campings		
Toutes clientèles	112,2	- 0,6
France	76,2	- 0,8
Étranger	35,9	- 0,3
Pays-Bas	12,4	- 1,8
Allemagne	7,5	2,1
Royaume-Uni	6,3	1,2
Belgique	4,4	3,6
Suisse	1,4	- 4,2
Espagne	1,1	4,5
Italie	0,9	- 19,2
Autres	1,9	- 1,3

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, DGE, partenaires territoriaux, enquêtes EFH et EFHPA.

baissent de 4,1 % en 2016 (tableau 2), soit presque 2 millions de nuitées perdues. La clientèle belge contraste avec les autres clientèles européennes avec une progression de 4,4 % des nuitées. Les fréquentations suisse et néerlandaise sont en baisse modérée (- 1,3 % et - 1,4 %). Les baisses des nuitées hôtelières allemandes, britanniques et espagnoles sont plus nettes (entre - 3,5 et - 5,0 %). La fréquentation italienne s'effondre (- 18,9 %). Les touristes transalpins étaient déjà en 2015 les seuls voisins dont les nuitées reculaient nettement (- 6,7 %). Avec 951 000 nuitées perdues, il s'agit pour les hôtels français de la principale perte enregistrée en 2016, toutes clientèles confondues. Pour la troisième année consécutive, la fréquentation russe est en très forte baisse (- 22,5 %). Elle est passée de 2,4 à 1,1 million de nuitées en trois ans, soit une baisse supérieure à 55 %.

en Auvergne-Rhône-Alpes (cartes). Les nuitées sont en baisse dans l'hôtellerie de plein air des régions de la moitié nord de l'Hexagone, à l'exception des Hauts-de-France (+ 2,1 %). Dans les campings du littoral, qui totalisent 55,6 % des nuitées françaises et 46,7 % des nuitées étrangères, la saison est plus difficile que celle des campings de l'intérieur. La fréquentation globale des premiers baisse de - 2,5 %, tandis que celle des seconds progresse de 1,8 %.

Tableau 4 : Parc et fréquentation des hôtels et des campings selon la catégorie

Catégorie au 31/12/ 2016	Hôtels				Campings			
	Nombre de chambres		Nuitées		Taux d'occupation en 2016 (en %)	Nombre d'emplacements		Taux d'occupation en 2016 (en %)
	Au 31/12/2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)	Au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %)		
Non classés	78,2	- 5,0	- 6,9	47,8	78,0	- 8,9	- 7,6	24,6
1 étoile	33,5	- 4,1	0,3	60,2	27,6	- 0,7	- 3,3	26,5
2 étoiles	151,5	- 0,6	- 0,4	55,7	126,7	- 1,5	- 2,2	29,4
3 étoiles	240,9	1,0	- 1,1	60,1	242,1	1,4	- 1,1	35,6
4 étoiles	123,4	5,4	0,6	63,2	177,0	3,0	0,6	43,3
5 étoiles	21,4	5,2	1,2	63,5	57,5	3,1	2,3	52,6
Total classés	570,6	1,3	- 0,4	59,7	631,0	1,3	- 0,2	37,9
Ensemble	648,9	0,5	- 1,0	58,4	709,0	0,1	- 0,6	36,6

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, DGE, partenaires territoriaux, enquêtes EFH et EFHPA.

Recul plus marqué dans les autres hébergements collectifs

Les autres hébergements collectifs touristiques sont en plus net recul que les hôtels et les campings en 2016, dans le prolongement d'un quatrième trimestre 2015 déjà en baisse (- 3,5 % dont - 20,6 % pour les clientèles étrangères). Ces hébergements totalisent 88,8 millions de nuitées en 2016, en baisse de 2,9 % soit 2,6 millions de nuitées en moins qu'en 2015. La clientèle étrangère est en chute de 11,3 % sur l'année, malgré une progression de 2,9 % au dernier trimestre, surtout imputable au mauvais quatrième trimestre 2015. Cette progression ne compense pas les forts reculs des trois premiers trimestres (- 8,1 %, - 21,0 % et - 12,0 %).

Le haut de gamme gagne encore du terrain

Comme les années précédentes, le taux d'occupation des établissements classés est nettement supérieur à celui des établissements non classés, pour les hôtels (59,7 % contre 47,8 %) et pour les campings (37,9 % contre 24,6 %) (tableau 4). Le taux d'occupation global baisse de 0,8 point dans l'hôtellerie (58,4 % après 59,2 %), la légère baisse de la fréquentation se conjuguant à une légère hausse de l'offre. La baisse du taux

d'occupation est plus nette dans les hôtels 4 et 5 étoiles (63,2 et 63,5 % en 2016 après 65,1 et 65,6 % en 2015), une partie importante de ces hôtels étant située à Paris et sur la côte d'Azur, régions touristiques particulièrement touchées par la désaffection des clientèles lointaines. Pour ces catégories, l'extension de l'offre dépasse nettement l'augmentation du nombre de chambres occupées.

Dans les campings, le taux d'occupation des établissements 5 étoiles résiste (52,6 en 2016 après 53,6 % en 2015) et reste nettement supérieur à celui observé dans les autres catégories. Mais la progression de l'offre (+ 3,1 % pour les emplacements 5 étoiles) reste plus forte que la progression des nuitées (+ 2,3 %). La part des nuitées sur emplacement équipé atteint 49,4 %, gagnant presque un point par rapport à 2015. Les clientèles étrangères sont encore minoritaires sur ce type de prestations, mais elles commencent à y prendre goût car leurs nuitées y progressent de 5,1 % tandis qu'elles baissent de 3,4 % sur emplacement nu.

■ Fabrice HILLAIREAU, DGE

■ Sources

Les résultats présentés ici s'appuient sur trois enquêtes réalisées par l'Insee, en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. L'enquête de fréquentation hôtelière (EFH) est réalisée chaque mois auprès des hôtels de tourisme ; 12 000 hôtels sont enquêtés, soit un taux de sondage de 70 %. L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (EFHPA) est réalisée de mai à septembre inclus auprès des campings possédant au moins un emplacement de passage. L'échantillon comporte 6 100 campings, soit un taux de sondage de 80 %. L'enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (EFAHCT) est réalisée auprès notamment des résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. L'échantillon comporte 2 600 hébergements, soit un taux de sondage de 70 %. L'hébergement en logement individuel assuré par des particuliers n'est pas couvert par ces enquêtes, que l'offre soit marchande (gîtes, chambres d'hôtes, appartements de tourisme proposés par des centrales de réservation...) ou non marchande (résidences secondaires ou hébergements chez des parents ou amis). Selon une étude récente de l'Insee (*Pour en savoir plus*), la prise en compte de la fréquentation des logements individuels proposés par des plateformes internet conduirait à une moindre baisse globale de la fréquentation

étrangère que celle mesurée ici. Les résultats des hébergements collectifs touristiques français sont accessibles sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et de la DGE (entreprises.gouv.fr). La DGE et la Banque de France réalisent également chaque année des enquêtes auprès des voyageurs : « Suivi de la Demande Touristique » (SDT) auprès des résidents et « Enquête sur les Visiteurs venant de l'Étranger » (EVE).

■ Définitions

La fréquentation en nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit. Le classement des hébergements est désormais réalisé par Atout France. Le taux d'occupation est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières). Un emplacement de passage est un emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Il peut être nu ou équipé d'un hébergement léger (chalet, bungalow, mobil-home...). La fréquentation résidentielle des emplacements loués à l'année n'est pas prise en compte ici.

Pour en savoir plus :

- Les logements touristiques de particuliers proposés par Internet, Insee Analyses n°33, février 2017.

Consultez la rubrique « Étude et statistiques » du site www.entreprises.gouv.fr

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Cartographie : Abdel Khiati

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2017

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES